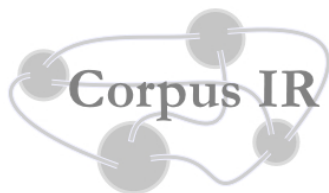


# Consortium « Corpus Écrits »

Groupe de travail n°1,  
« Usage des corpus et droits  
d'auteurs ou d'éditeurs (Aspects  
juridiques...) »

animé par Sylvie Archambault (HTL)  
et Jean-Marie Pierrel (ATILF)



## Composition du groupe de travail



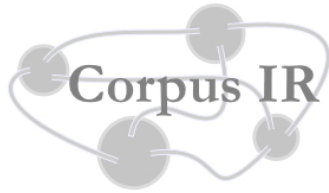
Le groupe de travail est aujourd'hui constitué d'une dizaine de personnes :

Outre les animateurs du groupe, les participants actifs sont :

- Bernard Colombat (HTL, Paris)
- Céline Guillot (ENS Lyon, ICAR)
- Willam Del Mancino (ATILF, Nancy)
- Elisabeth Lazcano (HTL, Paris)
- Marie-Christine Pouder (MoDyCo, Paris Ouest)
- Sophie Prévost (LATTICE, Paris)
- Denise Pierrot (Chargée de missions édition à l'ENS pour les questions de droit, responsable du groupe de travail du consortium Cahier).

Associée aux travaux du groupe, une juriste, Marie Cornu, CECOJI.

Ont manifesté leur intérêt et reçoivent les comptes rendus des travaux : Gabriel Bergounioux (Animateur du même groupe de travail dans le Consortium IRCOM) Serge Heiden, Meritxell Fernandez Virginie Lethier, Denis Vigier



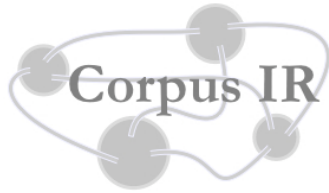
## Travail réalisé (1/3)



Deux réunions de travail ont été organisées, les 23 mars 2012 et 21 juin 2012.

Nous avons cherché prioritairement à réaliser un état des lieux large des besoins exprimés par les chercheurs en matière de constitution et de diffusion de corpus. Cela nous a semblé un préalable incontournable. Les chercheurs sont souvent démunis lorsque des problèmes ou des situations critiques se posent. Ils peuvent être engagés par des contrats qu'ils ont signés au préalable, par une méconnaissance de la situation juridique.

Nous avons décidé de poser les problèmes dans leur diversité et, à ce titre, de mettre le résultat des travaux en circulation auprès du plus grand nombre de collègues, afin de susciter de nouvelles participations.

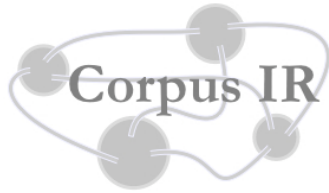


## Travail réalisé (2/3)



Nous avons entamé également un relevé le plus exhaustif possible des outils déjà existants :

- Fiches pratiques sur le droit d'auteur (Initiative du groupe Agropolis, Fiches disponibles sur le site DAJ du CNRS)
- Manuels et guides publiés et remis à jour récemment
- Le but étant de ne pas perdre de temps à refaire ce qui a déjà été fait, mais de diffuser au mieux l'information sur ce qui existe, et ainsi :
  - Alerter les responsables de l'IR Corpus sur les cas problématiques.
  - Demander aux juristes qui nous accompagnent de venir combler les vides, si possible.



## Travail réalisé 3/3



Nous avons travaillé dans trois directions afin de faire émerger

### **1. Des recommandations et des informations aux auteurs d'éditions de textes**

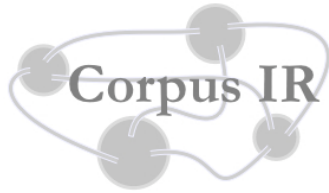
- Mises en garde contre certaines pratiques des éditeurs
- Conseils pour la négociation d'un contrat d'édition

### **2. Des recommandations pour l'utilisation des sources constituant les corpus**

- Informer les chercheurs sur les droits d'utilisation de documents suivant la provenance et le type,
- Détailler les procédures à suivre pour obtenir les autorisations quand elles sont nécessaires.

### **3. Des recommandations pour la diffusion des corpus**

- Quel accès pour quel public ?
- Consultation, téléchargement, réutilisation des documents dans une autre base de données de recherche :
- Quelles licences utiliser ?



## Perspectives à court terme

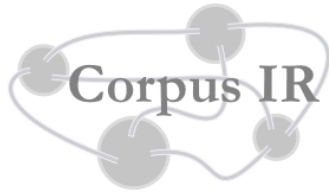


### **1. Une journée d'information et d'échange dédiée aux aspects juridiques**

- Travail autour de cas prototypiques, ou de types de problèmes sur lesquels nous ferons converger
  - 1) des retours d'expérience
  - 2) des pistes pour sortir du problème
  - 3) le regard d'un juriste auquel nous aurions soumis auparavant le cas.
- Journée programmée le 24 novembre en partenariat avec les consortiums IRCOM et CAHIER (Couvent des Cordeliers, Paris)

### **2. Rapprochements et formalisation de coopération :**

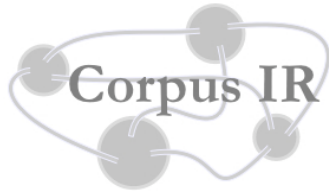
- Avec les consortiums IRCOM, CAHIER, Consortium anthropologique Archives des Ethnologues. Tous les problèmes rencontrés ne sont pas identiques, mais un certain nombre se retrouvent tout de même. Il s'agit de les identifier pour partager information et bonnes pratiques.
- Coopération formalisée avec le CECOJI.



## Perspectives 2013



- 1. Suite à notre journée d'information du 24 novembre, dédiée aux aspects juridiques**
  - Séminaire de formation sur deux journées, piloté par les juristes, avec la participation d'un avocat spécialisé. Travail autour de quelques cas identifiés
  
- 2. Rédaction de « guides de bonne conduite » sur les trois points travaillés cette année**
  - Recommandations aux auteurs d'éditions de textes ou de corpus
  - Recommandations pour l'utilisation des sources constituant les corpus
  - Recommandations pour la diffusion des corpus



## Nous contacter



Il suffit de nous adresser un courrier électronique :  
[sylvie.archambault@linguist.univ-paris-diderot.fr](mailto:sylvie.archambault@linguist.univ-paris-diderot.fr)

Tout élément intéressant pour notre état des lieux :  
problèmes rencontrés, modèles de contrats avec des éditeurs  
Solutions ou embryons de solution, info sur une publication récente ou un site  
bien informé... sera le bienvenu.